

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2022-086  
**DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET COMMUNAL**

Date de la séance : 24 octobre 2022  
Date de convocation : 18 octobre 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 26  
Membres présents : 20  
Nombre de votants : 23

Adoptée à  
l'unanimité,

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil.

**Présents** : Mmes et MM. Isabelle VAUQUELIN, maire ; Arnaud CHEUX, Marie-Noëlle CHEVALIER, Francis BRONNAZ, Hélène LEROY, Francis DAVOUST, Isabelle AMEYE, Edouard DETAILLE, Anita LE MERRER, maire-adjoints ; Didier ONFRAY, Evelyne DUPONT, Jean LEFEBVRE, Philippe DELAUNAY, Stéphane CHERRIER, Gilles BARBIER, Natacha BRUNET, Stéphanie CHEUX, Caroline CHOPIN, Loïc CABOT, Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir** : Mme Claire LAPOIRIE à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Isabel COUDRAY à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Katiana LEVAVASSEUR à M. Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absents** : Mmes Brigitte LOPEZ, Odile RENOULT, M. Alain LEROY.

**Secrétaires de séance** : Mmes Marie-Noëlle CHEVALIER, Stéphanie CHEUX.

Les subventions votées précédemment font dépasser le solde des crédits disponibles au compte 6574 : Subventions communales. Pour alimenter le chapitre 65, Monsieur Arnaud Cheux propose le virement suivant :

Imputation	Ouvert	Réduit
D F 011 60633 845/VOIRIE		3 500
D F 65 65748 024/SUBVENTIONS	3 500	

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

- Décide de virer 3 500 € du compte 60633 vers le compte 65748.

*La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat  
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune [www.leneubourg.fr](http://www.leneubourg.fr)*

Fait à LE NEUBOURG, le 24 octobre 2022.

Isabelle VAUQUELIN

